

SAS HUISSIERS REUNIS

Office de Mornant

David DI FAZIO – Lionel DECOTTE - Alexis DEROO – Xavier DELARUE

Commissaires de Justice Associés

13 Rue Louis Guillaumond

69440 MORNANT

Tel : 04 78 44 02 14

Fax : 04 78 44 14 75

www.huissiers-reunis-mornant.fr



PROCÈS-VERBAL DE DESCRIPTION

Dossier 4402573

**L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS,
Et le VINGT HUIT JUILLET à 14 heures 40,**

A LA REQUÊTE DE :

Monsieur le Comptable du Service du Pôle de recouvrement spécialisé du Rhône, dont les bureaux sont situés 3, rue de la Charité 69002 Lyon

Faisant élection de domicile et constitution d'avocat en la personne et au cabinet de Maître Florence CHARVOLIN, Avocat Associé de la SELARL ADK, avocat au Barreau de LYON, Toque n°1086 y demeurant 20 boulevard Eugène Deruelle, Immeuble le Britannia Bât A, 69003 LYON, où pourront être notifiés les actes d'opposition à commandement, les offres réelles, et toutes significations relatives à la saisie immobilière dont s'agit.

Et élisant domicile au cabinet dudit Avocat en tant que besoin, ainsi qu'en les bureaux des Mairies de tous lieux d'exécution.

AGISSANT EN VERTU ET POUR L'EXECUTION :

- D'un commandement de payer valant saisie immobilière signifié par acte de mon ministère en date du **30 Juin 2023,**

A :

Monsieur xxx

Lequel est propriétaire sur la commune de LYON 69007 85 Route de Vienne

Dans un ensemble immobilier dénommé « TERRA LEANE » composé ainsi :
Un ensemble immobilier avec cour et appentis à l'arrière, levé sur caves semi enterrées, de rez de chaussée et trois étages.

Cadastré :

Section	N°	Lieu-dit	Surface
BK	145	85 ROUTE DE VIENNE	00ha 02a 57 ca

Et précisément :

- **Lot n° 1 :** au rez de chaussée, un local commercial, de 34.74 m²
Et les 82/1000èmes des parties communes générales
- **Lot 4 :** au rez de chaussée, un local commercial, de 35.56 m²
Et les 83/1000èmes des parties communes générales

Nous, **SAS HUISSIERS REUNIS**, titulaire d'un office de Commissaires de Justice à Mornant (69440), à 13, rue Louis Guillaumond, l'un d'eux soussigné,

CERTIFIE M'ETRE TRANSPORTE CE JOUR A :

A L YON (69007), 85, route de Vienne à l'effet de dresser un procès-verbal de description des biens susvisés appartenant à Monsieur **Monsieur xxx**

Là étant, en présence de :

- **Monsieur xx serrurier,**
- **Monsieur xx diagnostiqueur immobilier, Monsieur xx**
- **témoin,**
- **Monsieur xx témoin,**

J'ai rencontré Monsieur xxx employé des Sociétés COCON et LUNE, locataires de Monsieurxxx auprès duquel je décline mes nom, prénom et qualité et exposé l'objet de ma mission en lui demandant l'autorisation de constater.

Suite à sa réponse affirmative je constate ce qui suit :

CONSTATATIONS

Il s'agit de deux appartements en rez-de-chaussée, au Nord et au Sud du couloir principal des parties communes desservi par la porte d'accès de l'immeuble du 85, route de Vienne.

Ces deux locaux donnent sur rue.

Depuis l'extérieur, le local Sud est sécurisé par un rideau métallique complètement fermé. Le rideau métallique sécurisant le local Nord est fermé partiellement. L'allège de la fenêtre du local Nord est percée d'une grille d'aération.

La porte vitrée donnant sur rue donnant, au Sud de la fenêtre, est percée d'une boîte aux lettres et fermée par une serrure à clé. Les deux rideaux métalliques des lots Nord et Sud sont surmontés de volets roulants.

L'accès aux deux locaux se fait également depuis le couloir principal des parties communes, par deux portes piétonnes.

LOGEMENT- SUITE MEDICI (APPARTEMENT AU NORD DU COULOIR) :

Le local semble être à usage d'hébergement touristique.

L'accès se fait par une porte post-formée côté extérieur, plane côté intérieur équipée d'une serrure à clé avec digicode, ouvrant sur un hall.

HALL D'ENTREE :

Le sol est habillé de parquet en chevrons.

Les murs et les plinthes sont peints de couleur noire. Le plafond est lambrissé.

L'éclairage artificiel est assuré par une applique murale fixée au mur Est. Le mur Est est également équipé de deux doubles interrupteurs.

En encoignure Sud/Est, je note la présence de la GTL enfermant le tableau et le compteur électriques.

Le hall dessert, au Sud/Ouest, un dégagement à usage de sous-escalier et de placard avec rangement. Il dessert également, au Nord, les sanitaires. Il dessert enfin, au Nord/Ouest, une vaste pièce de vie.

PIECE DE VIE :

Le sol est habillé de parquet en chevrons.

Les murs Nord et Sud sont habillés de moulures en bois. Le plafond, peint en blanc, est percé de spots et également équipé d'une suspension.

La pièce est équipée, à l'Est, d'un coin cuisine ouvert dont les meubles en mélaminé sont fermés par portes et équipés de tiroirs.

Le coin cuisine est équipé d'un four. Le plan de travail en mélaminé imitation granit noir est percé d'une plaque de cuisson deux brûleurs et surmonté d'une crédence haute percée de deux doubles prises électriques, d'un interrupteur et d'une applique murale.

Le plan de travail est également percé d'une vasque en matériau indéterminé noir, alimentée par un robinet mitigeur à bec de cygne de couleur dorée.

Le mur Nord est percé de trois prises électriques en partie haute Est, de deux prises électriques et une prise réseau en partie basse centrale et de deux autres prises électriques et une prise réseau en partie basse Ouest.

L'éclairage naturel est assuré par une porte vitrée et un châssis fixe dont les vitres en simple vitrage habillées d'un film opaque, constatées depuis l'extérieur, occultées par des rideaux soutenus par

tringles, au-dessus desquels, un split de climatisation de marque HAIER est fixé au mur Ouest. Au-dessus du split de climatisation, je constate la présence de deux trappes à ouverture basculante. L'ouverture est surmontée d'un linteau en bois et caisson en partie supérieure. A l'encoignure Sud/Ouest de la pièce, au mur Ouest, je note la présence de la commande du volet roulant électrique et de deux interrupteurs. La porte d'accès depuis la rue est fermée par deux verrous et une tirette.

La partie Ouest du mur Sud, également en moulures en bois, est équipée de deux prises électriques superposées à l'Est et d'une prise électrique et d'un interrupteur superposés à l'Ouest.

La pièce est chauffée par un radiateur électrique fixé au mur Nord, au droit des prises électriques constatées précédemment.

Je note également la présence d'un caisson à usage d'estrade en encoignure Nord/Ouest.

Les murs ainsi que toutes les moulures en bois sont peints de couleur crème.

En partie Est de la pièce, au-dessus du hall et des sanitaires, présence d'une mezzanine.

Au Sud/Est de la pièce de vie, présence d'un escalier demi-tournant en bois dont les limons, marches, contremarches, main courante et garde-corps à barreaudage sont peints de couleur noire. Cet escalier dessert la mezzanine.

Entre l'escalier et la pièce de vie, présence d'un pilastre carré peint de couleur or.

MEZZANINE :

Le sol est habillé de jonc de mer. Une marche surélevée est présente en encoignure Nord/Est.

Cette mezzanine est sécurisée par un garde-corps à barreaudage horizontal en aluminium.

Les murs Sud et Nord ainsi que toutes les moulures en bois sont peints de couleur crème. Le mur Est est habillé d'une décoration murale représentant des palmiers. Le plafond est peint blanc.

Le mur Est est percé de deux prises électriques et d'une prise réseau.

En encoignure Nord/Est, je note la présence d'un interrupteur.

L'éclairage artificiel de ce coin est assuré par une applique fixée au mur Est.

SANITAIRES :

Au Nord du hall, une porte à galandage dont la face Sud est peinte de couleur noire et la face Nord, de couleur blanche, ouvre sur les sanitaires.

Il s'agit d'une pièce aveugle dont le sol est carrelé aspect marbre. Le mur Ouest et le mur Nord sont faïencés aspect marbre. Le mur Est et le mur Sud sont peints de couleur claire. Le plafond est lambrissé.

La pièce est équipée d'un placard mural avec étagères ouvertes en partie inférieure à l'encoignure Sud/Ouest.

Elle est également équipée d'un meuble sur pieds avec tiroir imitation chêne, surmonté d'une vasque en polyester alimentée par une robinet mitigeur et d'une crédence faïencée. La vasque est surmontée d'un miroir circulaire.

Au Sud et au Nord de cet équipement, deux appliques assurent l'éclairage artificiel de la pièce.

Une prise électrique et un double interrupteur sont fixés au Sud de l'applique Sud.

Au Sud de cet interrupteur, la pièce est chauffée par un radiateur mural en partie inférieur duquel, présence d'une autre prise électrique.

A l'encoignure Nord/Est, présence d'un WC composé d'une cuvette anglaise surmontée d'une chasse d'eau dorsale.

A l'encoignure Nord/Ouest, présence d'une douche à l'italienne à receveur en polyester, alimentée par un pommeau de douche avec sélection pommeau/pomme et sécurisée par parois en plexiglas à l'Est.

Le plafond est percé d'une bouche d'aération à l'encoignure Nord/Est.

LOGEMENT- SUITE AMALFI (APPARTEMENT AU SUD DU COULOIR) :

Le local semble être à usage d'hébergement touristique.

L'accès se fait par une porte post-formée côté extérieur, plane côté intérieur équipée d'une serrure à clé avec digicode, ouvrant sur un hall.

HALL :

Le sol est habillé de parquet en chevrons.

Les murs et les plinthes sont peints de couleur noire. Le plafond lambrissé est peint en blanc.

L'éclairage artificiel est assuré par une applique murale fixée au mur Est. Le mur Est est également équipé de deux doubles interrupteurs.

Je note la présence d'une armoire suspendue à usage de GTL, enfermant le compteur et le tableau électriques à l'encoignure Nord/Ouest.

Le hall dessert, au Nord/Ouest, un dégagement à usage de sous-escalier et de placard avec range-éléments. Il dessert également, au Sud, les sanitaires. Il dessert enfin, au Sud/Ouest, une vaste pièce de vie.

Au Sud du hall, une porte à galandage dont la face Nord est peinte de couleur noire et la face Sud, de couleur blanche, ouvre sur les sanitaires.

SANITAIRES :

Il s'agit d'une pièce aveugle dont le sol est carrelé aspect marbre. Les murs Sud et Ouest sont faïencés aspect marbre. Les murs Nord et Est sont peints de couleur taupe. Le plafond lambrissé est peint en blanc.

Je note la présence d'un placard mural surmontant deux étagères ouvertes en encoignure Nord/Ouest.

A l'encoignure Sud/Ouest présence d'une douche à l'italienne à receveur en polyester, alimentée par un pommeau de douche avec sélection pommeau/pomme et sécurisée par parois en plexiglas à l'Est.

Présence d'un WC composé d'une cuvette anglaise surmontée d'une chasse d'eau dorsale.

La pièce est équipée d'un meuble suspendu à un tiroir surmonté d'une vasque en polyester blanc, alimentée par robinet mitigeur et surmontée d'une crédence aspect marbre, d'un miroir éclairant et de deux appliques au Sud et au Nord.

Au Nord, la pièce est chauffée par un radiateur mural en partie inférieure duquel, présence d'une autre prise électrique.

Au Sud et au Nord se trouvent deux appliques.

Au Sud de l'applique Sud je note la présence d'une prise électrique.

Une bouche d'aération perce l'encoignure Sud/Est du plafond.

PIECE DE VIE :

Le sol est habillé d'un parquet en chevrons.

Les murs sont habillés de moulures en bois. Le mur Sud est équipé d'un radiateur électrique, d'une double prise électrique en partie basse, au droit de ce radiateur, d'une autre double prise électrique au Sud/Est et d'une double prise électrique et d'une prise réseau en partie Ouest.

Le mur Nord également est percé d'une double prise électrique en partie Ouest et d'une prise électrique et d'un interrupteur en partie Est. Ces deux prises électriques sont surmontées de deux appliques.

Le plafond est peint en blanc.

L'éclairage naturel est assuré par une porte vitrée à double battant sur châssis bois et par un châssis fixe sécurisé par volet métallique extérieur dont les vitres en simple vitrage sont habillées d'un film opaque. L'ouverture est surmontée d'un linteau en bois et caisson en partie supérieure.

La pièce est équipée, à l'Est, d'un coin cuisine ouvert dont les meubles en mélaminé noir sont fermés par portes et équipés de tiroirs.

Le coin cuisine est équipé d'un four. Le plan de travail en mélaminé imitation granit noir est percé d'une plaque de cuisson deux brûleurs et surmonté d'une crédence haute percée de deux doubles prises électriques, d'un interrupteur et d'une applique murale.

Le plan de travail est également percé d'une vasque en matériau indéterminé noir, alimentée par un robinet mitigeur à bec de cygne de couleur dorée.

Les murs ainsi que toutes les moulures en bois sont peints de couleur crème.

En partie Est de la pièce, au-dessus du hall et des sanitaires, présence d'une mezzanine.

Au Nord/Est de la pièce de vie, présence d'escalier demi-tournant en bois dont les limons, marches, contremarches, main courante et garde-corps à barreaudage sont peints de couleur noire. Cet escalier dessert la mezzanine.

Entre l'escalier et la pièce de vie, je note la présence d'un pilastre carré.

MEZZANINE :

Le sol est habillé de jonc de mer.

Les murs Sud et Nord sont peints de couleur crème. Le mur Est est habillé d'une décoration murale représentant des palmiers.

Le mur Est est percé d'une double prise électrique en partie inférieure Nord et d'une prise électrique et d'un interrupteur en partie centrale Sud.

L'éclairage artificiel est assuré par une applique fixée à ce mur Est.

La mezzanine est sécurisée par un garde-corps en acier à barreaudage horizontal.

GENERALITES :

Ces locaux sont donnés à baux commerciaux se terminant le premier mars 209. Les loyers sont de 650 euros par lots.

Les GTL contiennent des compteurs Linky.

(voir clichés photographiques)

Ayant terminé par-là mes constatations à 15 Heures 50 environ et répondu à la mission qui m'avait été confiée, j'ai de tout ce que dessus rédigé le présent Procès-verbal de Constat pour être remis au requérant et pour servir et valoir ce que de droit, auquel j'ai annexé divers clichés photographiques pris par mes soins.

Clos et signé pour le présent Procès-verbal de Constat.

Xavier DELARUE
Commissaire de Justice





CLICHES

PHOTOGRAPHIQUES



P1260689



P1260690



P1260691



P1260692



P1260693



P1260694



P1260695



P1260696





P1260697



P1260698



P1260699



P1260700



P1260701



P1260702



P1260703



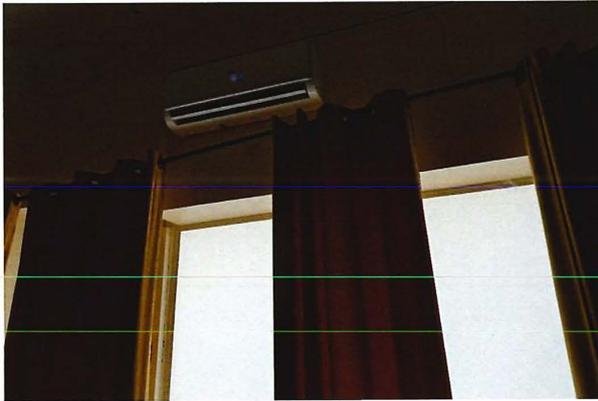
P1260704



P1260705



P1260706



P1260707



P1260708



P1260709



P1260710



P1260711



P1260712





P1260713



P1260714



P1260715



P1260716



P1260717



P1260718



P1260719



P1260720



P1260721



P1260722



P1260723



P1260724



P1260725



P1260726



P1260727



P1260728



P1260729



P1260730



P1260731



P1260732



P1260733



P1260734



P1260735



P1260736



P1260737



P1260738



P1260739



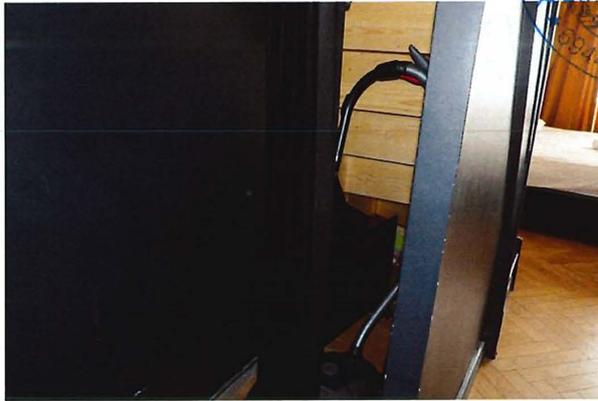
P1260740



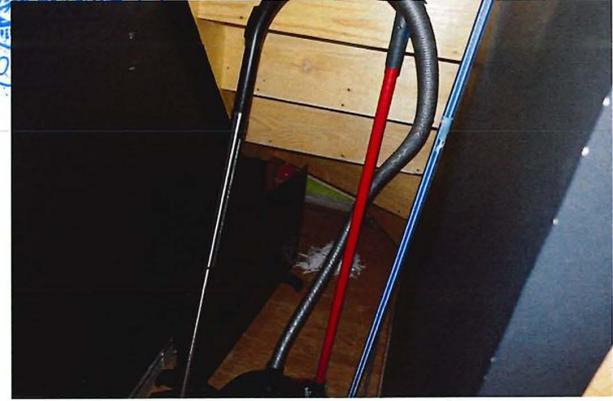
P1260741



P1260742



P1260743



P1260744



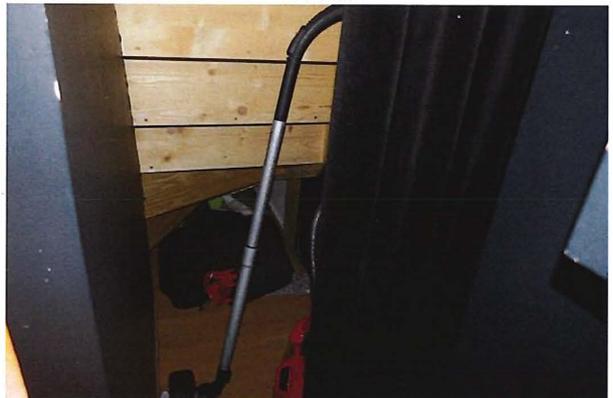
P1260745



P1260746



P1260747



P1260748



P1260749



P1260750



P1260751



P1260752



P1260753



P1260754



P1260755



P1260756



P1260757



P1260758



P1260759



P1260760



P1260761



P1260762



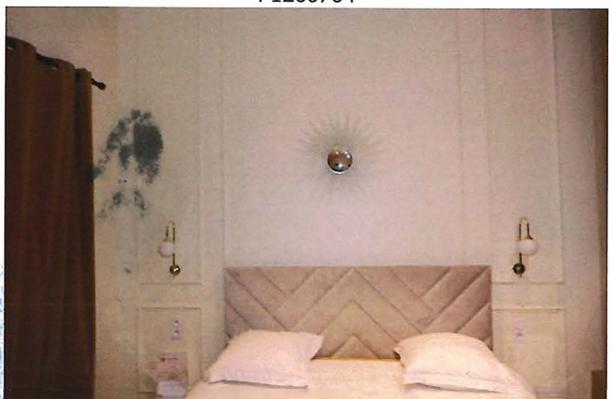
P1260763



P1260764



P1260765



P1260766



P1260767



P1260768



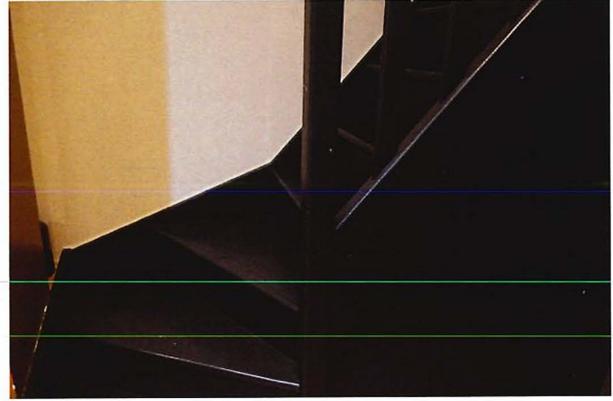
P1260769



P1260770



P1260771



P1260772



P1260773



P1260774



P1260775



P1260776



P1260777



P1260778



P1260779



P1260780



P1260781



P1260782



P1260783



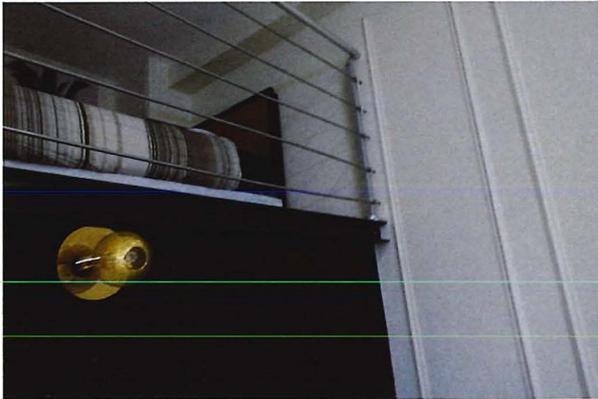
P1260784



P1260785



P1260786



P1260787



P1260788



P1260789



P1260790



P1260791



P1260792



P1260793



P1260794



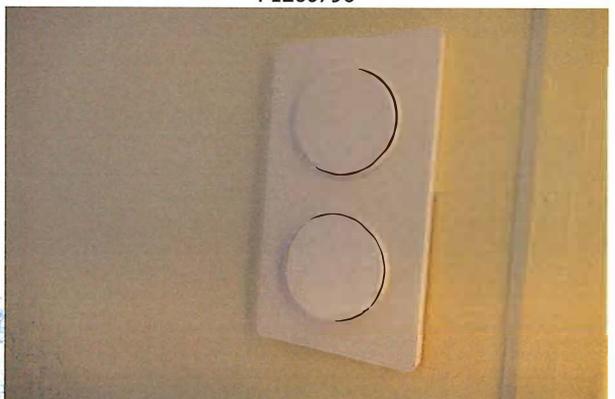
P1260795



P1260796



P1260797



P1260798



P1260799



P1260800



P1260801



P1260802



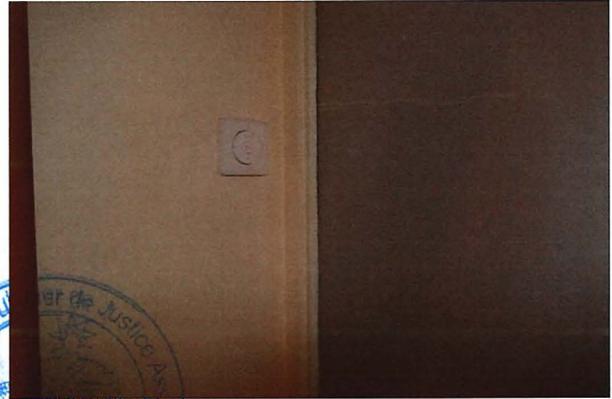
P1260803



P1260804



P1260805



P1260806



P1260807



P1260808





P1260809

SERRURIER

TEMOIN

TEMOIN

SAS HUISSIERS REUNIS
D. DIFAZIO - L. DECOTTE
A. DEROO - X. DELARUE
Commissaires de Justice
13 Rue Louis Guillaumond
69440 MORNANT
Tél : 04.78.44.02.14
Fax : 04.78.44.14.75
mornant@huissiers-reunis.fr
www.huissiers-reunis-mornant.f

PROCES VERBAL DE CONSTAT

En date du VINGT HUIT JUILLET
DEUX MILLE VINGT TROIS

Références :

4402573/PHC/4402573

À LA DEMANDE DE Monsieur le Comptable du Service du Pôle
3 rue de la Charité
69002 LYON

La copie du présent acte comporte 15 feuilles.

Xavier DELARUE



COUT ACTE

EMOLUMENT ART. R444-3	
.....	203,56
D.E.P.	
Art.A444.15	
VACATION	
.....	
TRANSPORT	
.....	7,67
H.T.	211,23
TVA 20,00%	42,25
TAXE FORFAITAIRE	
Art. 302 bis Y CGI	
FRAIS POSTAUX	
.....	
DEBOURS.....	22,00
T.T.C.	275,48

